

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marjorie Léonard

<https://www.cadre21.org/membres/ed30c98a0c9165bbd8c9dc80>

Date d'obtention : 2024-01-22 20:50:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Déclencher le protocole Sexto en rencontrant d'abord l'élève afin de remplir la grille de l'évaluation de l'incident dans un premier temps en faisant la collecte d'informations (amorce, nature, intentions et étendue). Le fait de déclencher rapidement le protocole Sexto permet d'abord et avant-tout d'arrêter la propagation des images afin de préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et des autres jeunes impliquées. L'amorce est la première action à faire afin de prendre connaissance de la nature des photos sans les visionner, l'intention de la personne qui partage la photo ainsi que la personne qui l'a reçoit.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens d'abord des histoires de cas sont de faire la distinction entre un acte qui se veut être impulsif et un acte malveillant (qui se veut de nature criminel et qui peut engendrer une enquête criminelle). Dans la première situation, c'est un acte impulsif qu'on retrouve. Meghan, envoie une photo d'elle les seins nus à son chum et que son amie Cassandra vient voir un intervenant scolaire car Meghan est inquiète que la photo circule. Sans cette situation l'intervenant scolaire juge que cela ne représente pas un acte malveillant mais plutôt impulsif puisque que William n'a pas partagé la photo de Meghan. Le jeune collabore et mentionne ne pas avoir partagé la photo de Meghan. L'intervenant scolaire communique tout de même avec le service de police pour que ceux-ci rencontre les jeunes impliqués pour faire une intervention éducative de sensibilisation Sexto (rencontre pour informer les jeunes et les parents au sens de la loi). Dans la deuxième situation, on peut distinguer la différence de ce qui est de la pornographie juvénile au sens de la loi et ce qui ne l'est pas. Après l'évaluation de la situation, l'intervenant scolaire conclue que ce n'est pas de la pornographie juvénile car c'est un autoportrait de l'élève en maillot de bain. La situation est traitée aux politiques de l'établissement en lien avec le code de vie de l'école pour préserver l'intégrité psychologique et physique de Meghan et surtout d'arrêter la propagation de l'image. Dans la deuxième situation, je retiens également l'importance en aucun cas de regarder la nature de la photo et ce même si la jeune le demande car au sens de la loi cela devient une infraction criminelle. C'est plutôt d'intervenir en lui disant je te crois et je vais t'aider et de toute manière, la grille d'évaluation va nous permettre de décrire la nature de la photo sans avoir à la consulté. Je retiens que dans la troisième situation de cas, lorsqu'un parent vient voir l'intervenant scolaire pour une inquiète et qui nous relate des faits. Nous devons référer dans ce cas-ci le père au service de police car jusqu'à présent dans cette situation il y aucune information qui indique des répercussions pour Nicolas ou au sein du milieu scolaire mais que l'intervenant scolaire peut offrir du soutien auprès de Nicolas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui semble le plus délicat à mon avis est la partie où nous devons décrire la nature des photos. Il est primordial dans notre approche et dans notre intervention que nous puissions mettre en confiance le jeune afin qu'il puisse se sentir confortable et surtout rassuré qu'en bout de ligne c'est de limiter au maximum la propagation de l'image.